

Serving a world in motion Au service d'un monde en mouvement navcanada.ca

# RAPPORT DE GESTION SUR FORMULAIRE 51–102A1

# TRIMESTRE ET SEMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2021

Le 8 avril 2021

### **TABLE DES MATIÈRES**

INTRODUCTION	1
Mise en garde concernant les informations prospectives	1
Activités de NAV CANADA	
Stratégie financière et réglementation des tarifs	2
Faits saillants financiers	3
Principales questions financières	9
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	
Produits	12
Charges d'exploitation	14
Autres (produits) et charges et charge d'impôt sur le résultat	16
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette)	17
Mouvements du compte de stabilisation des tarifs	
Autres éléments du résultat global	20
Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs	21
Perspectives financières	
Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie	25
Transactions avec des parties liées	
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	
Informations financières trimestrielles (non audité)	
Analyse des résultats trimestriels	
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	
Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2021	
Flux de trésorerie pour le semestre clos le 28 février 2021	
Liquidités et stratégie de financement	31
Cotes de crédit	33
Besoins en trésorerie	_
Gestion du capital	
Instruments financiers et gestion des risques	
CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES	37
Prises de position comptables futures	
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS	38
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET	
CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	38

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### **INTRODUCTION**

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation, le résultat global et les flux de trésorerie consolidés intermédiaires non audités du trimestre et du semestre clos le 28 février 2021 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2021 ») de NAV CANADA et de ses filiales (aussi désignées dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos » ou la « Société »). Il doit être lu à la lumière de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de l'exercice 2021 »), de nos états financiers consolidés annuels audités (les « états financiers annuels ») et des notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 août 2020 (l'« exercice 2020 »), de notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 ainsi que de notre notice annuelle 2020 datée du 22 octobre 2020 (la « notice annuelle de l'exercice 2020 »). De plus amples renseignements sur NAV CANADA, y compris nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020, notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 ainsi que notre notice annuelle de l'exercice 2020, sont disponibles sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), au www.sedar.com.

Nos états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021 ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Notre Comité de la vérification et des finances a examiné le présent rapport de gestion, lequel a été approuvé par le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société avant d'être déposé.

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, à moins d'indication contraire. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près.

#### Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent rapport de gestion et plus particulièrement, sans toutefois s'v limiter, les rubriques « INTRODUCTION - Principales questions financières » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION -Perspectives financières » contiennent certains énoncés sur les attentes de NAV CANADA. Ces énoncés se distinguent généralement par l'utilisation de termes comme « anticiper », « planifier », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir », « estimer », « se rapprocher » ainsi que d'autres termes semblables ou verbes conjugués au conditionnel ou au futur tels que « sera » « devra », « devrait » et « pourrait » ou la forme négative de ceux-ci. Étant donné que ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes futurs, les résultats réels peuvent différer de ceux fournis, explicitement ou implicitement, dans ces énoncés. Les risques et les incertitudes comprennent, notamment, l'agitation géopolitique, les attaques terroristes et la menace d'attaques terroristes, les guerres, les épidémies ou les pandémies et les avis aux voyageurs s'y rapportant, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet), les attaques visant la cybersécurité, les négociations collectives, les arbitrages, l'embauche, la formation et le maintien en poste du personnel, les conditions du secteur de l'aviation en général, la circulation aérienne, les interventions de l'État dans le transport aérien ou les restrictions sur le transport aérien imposées par l'État, l'utilisation des télécommunications et des moyens de transport terrestre au détriment du transport aérien, la conjoncture des marchés financiers et de l'économie, la capacité de percevoir les redevances d'usage et de réduire les charges d'exploitation, le succès de notre placement dans une capacité de surveillance des aéronefs installée dans l'espace par l'intermédiaire d'Aireon LLC (« Aireon »), les variations des taux d'intérêt, les modifications des lois, y compris les changements fiscaux, les changements défavorables de la réglementation ou des poursuites et les litiges. Certains de ces risques et de ces incertitudes sont exposés dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de l'exercice 2020. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion traduisent nos attentes en date du 8 avril 2021 et peuvent changer après cette date.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion de COVID-19 était devenue une pandémie. Compte tenu de l'évolution rapide des circonstances se rapportant à la pandémie de COVID-19 et de la contraction de l'économie qui s'en est suivie, le degré d'incertitude relatif aux hypothèses sous-jacentes à l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion est plus élevé. Ces hypothèses portent notamment sur le fait que la pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continueront de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation et que la durée et l'ampleur des répercussions ne peuvent être déterminées; que le redressement économique post-pandémie sera probablement graduel ou pourrait être inégal; que la croissance à long terme de l'économie donnera lieu ultimement à une augmentation de la demande en transport aérien; et qu'aucun autre événement important comme une catastrophe naturelle ou tout autre fléau qui pourrait se produire n'aura d'incidence sur le cours normal des activités ou le contexte macroéconomique. Les hypothèses ont été formulées à partir des informations dont la Société dispose à l'heure actuelle. Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 et à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières » pour obtenir plus d'information sur les conséquences pour NAV CANADA.

Les lecteurs du présent rapport de gestion sont priés de ne pas se fier indûment à tout énoncé prospectif. Nous déclinons toute intention ou toute obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif par suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

#### **Activités de NAV CANADA**

Société du secteur privé sans capital social, NAV CANADA exploite le système de navigation aérienne civile (le « SNA ») du Canada. Nous sommes dotés d'installations dans l'ensemble du Canada et nous fournissons des services de navigation aérienne aux propriétaires et aux exploitants d'aéronefs, notamment des services de contrôle de la circulation aérienne, des services d'information de vol, des bulletins météorologiques, des services consultatifs d'aéroport, des services d'information aéronautique et des aides électroniques à la navigation, dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada.

L'activité principale de la Société consiste à gérer et à exploiter le SNA du Canada et les services connexes, et ce, d'une manière sécuritaire, efficiente et rentable, tant dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada que dans l'espace aérien international dont la responsabilité a été cédée au Canada en vertu d'ententes internationales.

#### Stratégie financière et réglementation des tarifs

Quand vient le temps d'établir de nouvelles redevances d'usage ou de réviser les redevances existantes, nous devons respecter les paramètres de la loi régissant nos activités, soit la Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile (la « Loi sur les SNA »), qui nous empêche d'établir les redevances d'usage à un montant supérieur à celui dont nous avons besoin pour répondre à nos besoins financiers relativement à la prestation de services de navigation aérienne. Aux termes de ces principes, le conseil approuve le montant et le calendrier des modifications à apporter aux redevances d'usage. Le conseil approuve également le budget annuel de la Société, dans lequel les montants devant être recouvrés au moyen des redevances d'usage sont établis pour l'exercice suivant. Nous visons à inscrire à l'état consolidé du résultat net des résultats financiers qui correspondent essentiellement au seuil de rentabilité à la clôture de chaque exercice. Du fait des variations saisonnières et d'autres fluctuations des volumes de circulation aérienne attribuables notamment à la pandémie de COVID-19, dont il est question à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières », et étant donné que la plupart de nos coûts sont fixes, nos résultats financiers trimestriels pourraient ne pas atteindre le seuil de rentabilité, après la comptabilisation des ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Cette situation est illustrée dans le tableau sous « SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS – Informations financières trimestrielles (non audité) ».

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Comme il en a été fait mention au préalable, les redevances d'usage sont établies en fonction des besoins financiers de la Société, lesquels tiennent compte du volume estimatif de circulation aérienne et des charges prévues. Étant donné que les produits et les charges réels vont différer de ces estimations, l'établissement des redevances futures nécessite le recours à des méthodes qui tiendront compte des écarts. Il est également nécessaire de pallier l'incidence immédiate des facteurs imprévisibles, principalement les fluctuations des volumes de circulation aérienne découlant d'événements imprévus. Le recours à un mécanisme de « stabilisation des tarifs » nous permet d'atteindre ces objectifs.

Lors de la préparation de nos états financiers, nous tenons compte de l'incidence de la réglementation des tarifs. C'est pourquoi le moment de la constatation de certains produits et charges diffère de celui qui serait autrement attendu de sociétés qui ne sont pas soumises à des lois de réglementation régissant le niveau de leurs redevances. À titre d'exemple, nous ajustons notre résultat net au moyen de virements au compte de stabilisation des tarifs ou provenant de celui-ci, en fonction des écarts par rapport aux montants qui ont été utilisés lors de l'établissement des redevances d'usage. Si nos produits réels devaient dépasser nos charges réelles, l'excédent serait inscrit comme un crédit au compte de stabilisation des tarifs, et il serait remis aux clients au moyen des redevances d'usage futures. Réciproquement, si les produits réels devaient être inférieurs aux charges réelles, l'insuffisance serait inscrite comme un débit dans le compte de stabilisation des tarifs, et elle serait récupérée auprès des clients au moyen des redevances d'usage futures (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs »).

Par ailleurs, pour certaines transactions dont l'échéancier des flux de trésorerie diffère sensiblement du moment de la comptabilisation, la Société comptabilise des débits ou des crédits au titre des comptes de report réglementaires afin d'ajuster la comptabilisation pour tenir compte de la période au cours de laquelle ces transactions seront prises en compte aux fins d'établissement des tarifs. Ces transactions sont généralement prises en compte aux fins d'établissement des tarifs lorsque les montants doivent être réalisés en trésorerie.

Lorsque nous établissons le niveau des redevances d'usage, nous prenons en considération les besoins financiers actuels et futurs de la Société (se reporter aux rubriques « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs »).

Notre stratégie financière consiste à nous acquitter de notre mandat à l'égard des services essentiels tout en maintenant une situation financière solide, reflétée en partie par les cotes de crédit élevées que nous obtenons sur les marchés financiers. Pour maintenir cette solide situation, il convient de recourir à des méthodes prudentes qui assurent un équilibre entre les intérêts de nos principales parties intéressées tout en respectant nos obligations réglementaires et contractuelles.

#### Faits saillants financiers

La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. L'incidence de la baisse importante des volumes de circulation aérienne et des redevances d'usage y afférentes sur les produits a commencé à se faire sentir au troisième trimestre de l'exercice 2020. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION — Principales questions financières » pour obtenir plus d'information sur les conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur la Société et ses résultats financiers.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### Résultats d'exploitation du trimestre clos le 28 février 2021

	Trimestres clos les		
	28 février	29 février	
	2021	2020	Variation (\$)
Produits	179 \$	322 \$	(143) \$
Charges d'exploitation	317	387	(70)
Autres (produits) et charges	40	25	15
Charge d'impôt sur le résultat	2		2
Perte nette avant le mouvement net des comptes de			
report réglementaires	(180)	(90)	(90)
Mouvement net des comptes de report réglementaires 1)  Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs :			
Écarts défavorables (favorables) par rapport aux niveaux prévus	8	(7)	15
Ajustement approuvé initial <sup>2)</sup>	73	(7) 9	64
Ajustement approuve initial	81		79
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires :			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	36	46	(10)
Autres avantages du personnel	(3)	(2)	(10)
Placement sous forme d'actions privilégiées,	(3)	(2)	(1)
avant impôt	4	(8)	12
Impôt sur le résultat	2	1	1
Opérations de couverture réalisées	1	1	_
Correction de valeur pour créances douteuses	2		2
	42	38	4
	123	40	83
Perte nette après le mouvement net des comptes			
de report réglementaires	(57) \$	(50) \$	(7) \$

- La Société est assujettie à une législation qui régit le niveau de ses redevances (se reporter à la rubrique « INTRODUCTION Stratégie financière et réglementation des tarifs »). Le calendrier de comptabilisation de certains produits et de certaines charges recouvrées au moyen des redevances est établi par le biais de mouvements des comptes de report réglementaires [se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) »].
- Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2021 (l'« exercice 2021 »), le conseil a approuvé un budget pour l'exercice 2021 qui prévoit une augmentation du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs en raison d'une insuffisance prévue de 295 \$ (35 \$ pour l'exercice 2020), qui est apportée au compte de stabilisation des tarifs de manière constante au cours de l'exercice.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2021

Comme le montre le tableau suivant, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 178 \$ au cours du trimestre clos le 28 février 2021 (21 \$ pour le trimestre clos le 29 février 2020) et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 139 \$ (24 \$ pour le trimestre clos le 29 février 2020), lesquels constituent une mesure financière non conforme aux PCGR (principes comptables généralement reconnus). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures définies en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Société définit les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement, les investissements dans Aireon, les autres placements sous forme de participations, ainsi que les paiements sur le principal des obligations locatives. La direction accorde de l'importance à cette mesure, car elle permet d'évaluer l'incidence de son programme d'investissement sur les ressources financières de la Société.

	Tri	imestres clos le	:S
	28 février 2021	29 février 2020	Variation (\$)1)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(118) \$	19 \$	(137) \$
Investissement	50	(42)	92
Financement	247	44	203
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	179	21	158
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)		(1)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	178	21	157
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	320	27	293
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	498 \$	48 \$	450 \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants : Exploitation <sup>2)</sup>	(118) \$	19 \$	(137) \$
Dépenses d'investissement <sup>2)</sup>	(20)	(43)	23
Paiement au titre des obligations locatives <sup>2)</sup>	(1)		(1)
Flux de trésorerie disponibles	(139) \$	(24) \$	(115) \$

Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2021 » pour obtenir une analyse des variations des flux de trésorerie par rapport à ceux de l'exercice précédent.

<sup>&</sup>lt;sup>2)</sup> Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### Résultats d'exploitation du semestre clos le 28 février 2021

	Semestres clos les		
	28 février	29 février	
	2021	2020	Variation (\$)
Produits	381 \$	686 \$	(305) \$
Charges d'exploitation	626	756	(130)
Autres (produits) et charges	71	56	15
Charge d'impôt sur le résultat	2		2
Perte nette avant le mouvement net des comptes de			
report réglementaires	(318)	(126)	(192)
Mouvement net des comptes de report réglementaires <sup>1)</sup> Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs :			
Écarts favorables par rapport aux niveaux prévus	(24)	(16)	(8)
Ajustement approuvé initial <sup>2)</sup>	147	18	129
	123	2	121
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires Cotisations des membres du personnel			
aux régimes de retraite	62	88	(26)
Autres avantages du personnel Placement sous forme d'actions privilégiées,	(4)	(2)	(2)
avant impôt	2	(10)	12
Participation dans une entreprise comptabilisée	_	(10)	
selon la méthode de la mise en équivalence	_	(1)	1
Impôt sur le résultat	2	1	1
Opérations de couverture réalisées	1	1	_
Correction de valeur pour créances douteuses	5		5
	68	77	(9)
	191	79	112
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(127) \$	(47) \$	(80) \$

Se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) ».

<sup>&</sup>lt;sup>2)</sup> Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2021, le conseil a approuvé un budget pour l'exercice 2021 qui prévoit une augmentation du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs en raison d'une insuffisance prévue de 295 \$ (35 \$ pour l'exercice 2020), qui est apportée au compte de stabilisation des tarifs de manière constante au cours de l'exercice.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### Flux de trésorerie pour le semestre clos le 28 février 2021

Comme le montre le tableau suivant, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 191 \$ au cours du semestre clos le 28 février 2021 (augmentation de 18 \$ pour le semestre clos le 29 février 2020) et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 285 \$ (18 \$ pour le semestre clos le 29 février 2020), lesquels constituent une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2021 ».

	Semestres clos les		
	28 février	29 février	
	2021	2020	Variation (\$)1)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(249) \$	63 \$	(312) \$
Investissement	36	(80)	`116 <sup>°</sup>
Financement	23	35	(12)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation,			
d'investissement et de financement	(190)	18	(208)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents			
de trésorerie	(1)		(1)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et			
des équivalents de trésorerie	(191)	18	(209)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture			
de la période	689	30	659
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture			
de la période	498 \$	48 \$	450 \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure			
non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation <sup>2)</sup>	(249) \$	63 \$	(312) \$
Dépenses d'investissement <sup>2)</sup>	(38)	(80)	42
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles <sup>2)</sup>	4	-	4
Paiement au titre des obligations locatives <sup>2)</sup>	(2)	(1)	(1)
Flux de trésorerie disponibles	(285) \$	(18) \$	(267) \$

Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour le semestre clos le 28 février 2021 » pour obtenir une analyse des variations des flux de trésorerie par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

<sup>&</sup>lt;sup>2)</sup> Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### Situation financière au 28 février 2021

Le tableau qui suit montre les variations importantes de nos actifs, de nos passifs et de nos comptes de report réglementaires entre le 31 août 2020 et le 28 février 2021.

-			
	28 février	31 août	
	2021	2020	Variation (\$)
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	498 \$	689 \$	(191) \$
Débiteurs et autres	54	77	(23)
Placements	148	218	(70)
Autres actifs courants	14	9	5
	714	993	(279)
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	723	740	(17)
Immobilisations incorporelles	845	874	(29)
Placement sous forme d'actions privilégiées	334	336	(2)
Créances à long terme	51	1	<b>5</b> 0
Participation dans une entreprise comptabilisée selon			
la méthode de la mise en équivalence	7	7	_
Avantages du personnel	4	4	_
Autres actifs non courants	3	3	_
	1 967	1 965	2
Total des actifs	2 681	2 958	(277)
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	1 649	2 112	(463)
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes			
de report réglementaires	4 330 \$	5 070 \$	(740) \$
Passifs	. σσσ φ	σ σ.σ φ	(1.10) ψ
Passifs courants			
Emprunt bancaire	- \$	223 \$	(223) \$
Fournisseurs et autres créditeurs	208	262	(54)
Partie courante de la dette à long terme	25	275	(250)
Produits différés	15	11	4
Autres passifs courants	7	6	1
- Addition paronic doditative	255	777	(522)
Passifs non courants	200	,,,	(322)
Avantages du personnel	1 459	2 042	(583)
Dette à long terme	2 511	2 013	498
Passif d'impôt différé	22	21	1
Obligation locative	2	3	(1)
Autres passifs non courants	1	2	(1)
Addres passing from coditation	3 995	4 081	(86)
Total des passifs	4 250	4 858	(608)
·	7 230	7 000	(000)
Capitaux propres  Résultats non distribués (déficit)	(00)	20	(4.07)
,	(99)	28	(127)
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	179	184	(5)
Total des passifs, des capitaux propres et des			
soldes créditeurs des comptes de report	4 000 f	E 070 A	(740) f
réglementaires	4 330 \$	5 070 \$	(740) \$

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Pour une analyse des variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (y compris celles se rapportant aux placements courants et aux emprunts bancaires) depuis le 31 août 2020, se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT- Flux de trésorerie pour le semestre clos le 28 février 2021 ».

Les créances à long terme se rapportent aux reports de paiements accordés dans le cadre de l'augmentation des redevances d'usage instaurée le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage au cours de l'exercice 2021 de la Société pourront être reportés et devront être acquittés en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices. Pour plus d'information, il y a lieu de se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques ».

La variation de la dette à long terme (y compris la partie courante) est analysée à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Activités de financement ».

La variation des passifs non courants au titre des avantages du personnel découle principalement des profits à la réévaluation des régimes de retraite capitalisés que la Société a comptabilisés pour le semestre clos le 28 février 2021. Ces variations, de même que les variations correspondantes des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires, sont décrites plus en détail à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Autres éléments du résultat global ».

Nous planifions nos activités de façon à atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier à la clôture de chaque exercice, après la couverture des charges au moyen des redevances d'usage et des autres sources de produits, et après les ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Par conséquent, le solde du compte des résultats non distribués s'est établi au même montant à la clôture de chacun des exercices, soit à 28 \$. Tout écart par rapport à ce montant à la clôture d'une période intermédiaire découle des variations saisonnières ou d'autres fluctuations des produits et des charges. Le solde des résultats non distribués (du déficit accumulé) au 28 février 2021 correspond à la perte jusqu'à cette date.

#### Principales questions financières<sup>1</sup>

Les éléments suivants ont eu une incidence considérable sur la situation financière de la Société.

#### 1. Pandémie de coronavirus (la « COVID-19 »)

La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. Par conséquent, les produits tirés des redevances d'usage de la Société ont diminué de manière importante aux premier et deuxième trimestres de l'exercice 2021 comparativement à ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2020 (se reporter à la rubrique « Circulation aérienne et redevances d'usage » plus bas). On s'attend à ce que l'effet néfaste de la pandémie sur la demande de transport aérien à l'échelle nationale et mondiale perdure, et ce, jusqu'à ce que les restrictions de voyage soient allégées, que les inquiétudes des passagers aériens au sujet du transport aérien provoquées par la COVID-19 se dissipent et que la demande des consommateurs pour le transport aérien soit relancée.

Par suite de l'incidence de la pandémie, la Société ne cesse de revoir et de surveiller ses dépenses d'investissement et ses charges d'exploitation ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour réduire ces dépenses tout en veillant au respect de son mandat, qui est d'assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel et de veiller à la sûreté de ses employés.

Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Parmi les moyens pris par la Société au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2021 pour continuer de pallier l'importante insuffisance des produits, on note :

- l'augmentation des redevances d'usage de 29,5 % en moyenne pour les niveaux de tarification de base en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020, qui devrait donner lieu à une augmentation estimée de 173 \$ des produits pour l'exercice 2021 (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Perspectives financières »);
- le maintien du recours au programme d'aide du gouvernement, soit la subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), dont un montant de 58 \$ a été comptabilisé en réduction des charges au titre des salaires et des avantages du personnel pour le semestre clos le 28 février 2021 (se reporter à la rubrique « Charges d'exploitation » ci-après pour obtenir plus d'information);
- la mise en œuvre de mesures de réduction des coûts, pour autant que cela soit possible, notamment la suppression de postes temporaires et permanents (se reporter à la rubrique « Charges d'exploitation » ci-après pour obtenir plus d'information);
- le lancement d'une révision des services offerts;
- l'obtention de fonds au moyen de l'émission de billets d'obligation générale d'une valeur de 500 \$ (se reporter à la rubrique « Activités de financement » ci-après).

#### 2. Circulation aérienne et redevances d'usage

Au cours du premier semestre de l'exercice 2021, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées (qui reflètent le nombre de vols facturables, la taille des aéronefs et les distances parcourues dans l'espace aérien canadien ainsi que les redevances perçues en fonction des mouvements dans l'espace aérien), ont diminué de 57,4 %. Compte non tenu de l'incidence de la journée supplémentaire de l'année bissextile que constituait l'exercice 2020, les volumes de circulation aérienne du premier semestre de l'exercice 2021 se sont amenuisés de 57,2 %. Le budget approuvé pour l'exercice 2021 prévoyait une baisse de 14,6 %. À l'heure actuelle, la Société prévoit une diminution du volume de la circulation aérienne de 37,7 % pour l'exercice 2021 par rapport à l'exercice précédent.

Les redevances d'usage révisées de la Société sont entrées en vigueur le 1er septembre 2020, une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne étant appliquée à l'ensemble des niveaux de tarification. Des dispositions ont été prévues pour atténuer les répercussions de l'augmentation des redevances sur les flux de trésorerie des clients au moyen de reports de paiements. En ce qui a trait à l'exercice 2021 de NAV CANADA, les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage pourront être reportés et ils devront être acquittés en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices.

#### 3. Activités de financement

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, la Société a obtenu le nombre de consentements et de procurations valides nécessaires lui permettant de modifier l'acte de fiducie cadre qui régit ses obligations en circulation et l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale qui régit ses billets en circulation, en date du 18 décembre 2020. Cette dispense a été accordée en raison de la baisse considérable du volume de circulation aérienne et de la contraction de l'économie occasionnées par la pandémie de COVID-19.

Les modifications permettront à la Société d'être temporairement dispensée de ses obligations stipulées par les clauses restrictives concernant les taux et par certaines dispositions des clauses restrictives concernant l'endettement supplémentaire figurant dans l'acte de fiducie cadre et dans l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, selon le cas, pour les exercices qui seront clos les 31 août 2021, 2022 et 2023.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Le 9 février 2021, la Société a émis des billets d'obligation générale de 500 \$ en deux séries, soit les billets d'obligation générale de série 2021-1 d'une valeur de 300 \$ assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,937 % et échéant le 9 février 2026 et les billets d'obligation générale de série 2021-2 d'une valeur de 200 \$ assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,555 % et échéant le 9 février 2024.

Le 18 février 2021, la Société a remboursé les billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 de 250 \$ au moyen du produit net de l'émission. Le reste du produit de l'émission de billets servira aux besoins généraux de la Société.

#### 4. Charges d'exploitation

Depuis le début de la pandémie, la Société a pris des mesures extraordinaires pour réduire ses charges d'exploitation, y compris la suppression de postes de cadres, la réduction des salaires et des primes versés aux gestionnaires, la modification d'un volet du régime de retraite destiné aux cadres et aux gestionnaires, la résiliation de contrats d'employés temporaires, la conclusion d'ententes avec les unités de négociation pour la suspension de programmes, la mise en œuvre de mesures incitatives en faveur d'une retraite anticipée ou d'un départ et la réduction des activités secondaires et non essentielles à l'échelle de la Société.

Au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2021, la Société a poursuivi la restructuration qu'elle a entreprise pour pallier la baisse considérable du volume de circulation aérienne. Le 22 septembre 2020 et le 9 décembre 2020, la Société a annoncé une réduction de son effectif au moyen de l'abolition de postes permanents. Les suppressions d'emploi visaient tous les services de la Société ainsi que les étudiants opérationnels. La Société a travaillé de concert avec les agents négociateurs afin de procéder à ces suppressions tout en respectant les conditions des conventions collectives. Au cours du semestre clos le 28 février 2021, des charges d'environ 29 \$ associées aux indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail ont été comptabilisées dans les charges au titre des salaires et des avantages du personnel.

La restructuration entreprise par la Société devrait conduire à la suppression d'environ 770 emplois partout au pays (soit environ 15,1 % de l'effectif de la Société avant la pandémie). La restructuration de certaines unités, la réduction de l'effectif et les changements proposés aux services offerts sont essentiels à l'adaptation des activités et des services en fonction de la circulation aérienne et à la préservation de la viabilité de NAV CANADA.

Compte tenu des répercussions de la pandémie sur sa situation pécuniaire, la Société poursuit ses pourparlers avec les agents négociateurs dans le but de trouver des solutions de rechange aux ajustements de son effectif. À la suite du 28 février 2021, la Société a conclu un accord avec l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (l'« IPFPC ») selon lequel les salariés qu'il représente renonceront à des hausses salariales pour les deux prochaines années (1er mai 2021 et 1er mai 2022) afin d'éviter des licenciements au cours de la même période. L'accord prévoit également une prorogation de la convention collective actuelle jusqu'au 30 avril 2026 et la possibilité de hausses salariales de 2 % pendant chacune des trois années supplémentaires de la convention.

La Société continue de se prévaloir de la SSUC offerte par le gouvernement du Canada. Au cours du trimestre et du semestre clos le 28 février 2021, la Société a comptabilisé des sommes de 16 \$ et de 58 \$, respectivement, qu'elle a reçues aux termes du programme de SSUC, ce qui a atténué les charges de rémunération. La Société s'attend à ce qu'elle puisse continuer de se prévaloir de ce programme, et ce jusqu'au 30 juin 2021, lorsqu'il expirera.

#### 5. Compte de stabilisation des tarifs

Au 28 février 2021, le compte de stabilisation des tarifs affichait un solde débiteur de 378 \$ (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs »).

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Le compte de stabilisation des tarifs présente une variation de 123 \$ attribuable à l'ajustement approuvé initial de 147 \$ apporté au compte de stabilisation des tarifs en raison de l'insuffisance prévue pour l'exercice 2021, ce qui a été contrebalancé en partie par les écarts nets favorables de 24 \$ par rapport aux résultats prévus. Les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs sont décrits à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs ».

#### **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

#### **Produits**

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des produits par catégories. La notice annuelle de l'exercice 2020 et les notes afférentes aux états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021 fournissent davantage de renseignements sur les différentes catégories de nos redevances d'usage.

	Trimestres clos les			
	28 février 2021	29 février 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Redevances de survol	96 \$	150 \$	(54) \$	(36) %
Redevances d'aérogare Redevances quotidiennes/	64	126	(62)	(49) %
annuelles/trimestrielles Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de	5	21	(16)	(76) %
communications internationales	12	12		
Total des redevances d'usage	177	309	(132)	(43) %
Autres produits <sup>1)</sup>	2	13	(11)	(85) %
	179 \$	322 \$	(143) \$	(44) %

	Semestres clos les			
	28 février 2021	29 février 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Redevances de survol	200 \$	332 \$	(132) \$	(40) %
Redevances d'aérogare Redevances quotidiennes/	133	258	(125)	(48) %
annuelles/trimestrielles Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de	10	43	(33)	(77) %
communications internationales	23	24	(1)	(4) %
Total des redevances d'usage	366	657	(291)	(44) %
Autres produits <sup>1)</sup>	15	29	(14)	(48) %
	381 \$	686 \$	(305) \$	(44) %

Les autres produits comprennent les contrats de services et de développement, les services liés au centre de conférence de notre installation de Cornwall (Ontario), la vente de publications liées à l'aéronautique civile, de même que d'autres produits divers.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

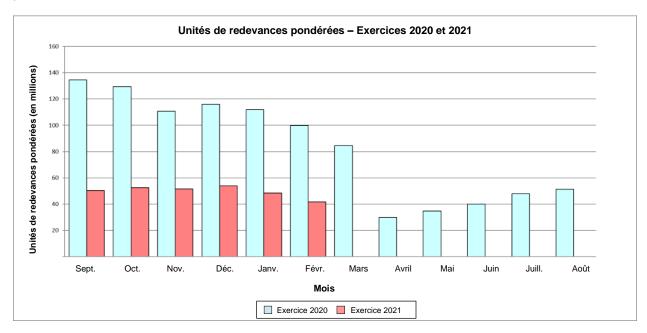
(en millions de dollars canadiens)

Les produits tirés des redevances d'usage pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2021 ont diminué de 132 \$ et de 291 \$, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2020, à cause surtout de la pandémie de COVID-19, dont les répercussions négatives importantes sur le volume de circulation aérienne subsistent. La Société a constaté que la circulation aérienne, calculée en unités de redevances pondérées, a diminué de 57,4 % par rapport à l'an dernier. Compte non tenu de l'incidence de la journée supplémentaire de l'année bissextile que constituait l'exercice 2020, les volumes de circulation aérienne du premier semestre de l'exercice 2021 se sont amenuisés de 57,2 %. L'amenuisement des volumes de circulation aérienne a été partiellement compensé par les redevances d'usage révisées qui ont été instaurées le 1er septembre 2020, qui ont donné lieu à l'application d'une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne à l'ensemble des niveaux de tarification.

Les autres produits pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2021 ont diminué de 11 \$ et de 14 \$, respectivement, en comparaison de ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2020, en raison principalement d'une baisse des produits tirés des contrats de services et de développement et du fait que l'accès au CENTRE NAV est interdit au public à cause de la pandémie de COVID-19.

#### Circulation aérienne

Les volumes de circulation aérienne (calculés en unités de redevances pondérées) du deuxième trimestre de l'exercice 2021 reflètent toujours l'incidence négative de la pandémie de COVID-19, dont l'effet sur les produits a commencé à se faire sentir au troisième trimestre de l'exercice 2020.



Les volumes futurs de circulation aérienne peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment la vitesse à laquelle s'effectuera le rétablissement de la circulation aérienne après la pandémie de COVID-19, d'autres épidémies ou pandémies, le taux de croissance ou de ralentissement de l'économie, les variations de la demande de transport aérien ou de la disposition des voyageurs à utiliser le transport aérien, les niveaux d'utilisation de la capacité des aéronefs, les prix du carburant, les changements apportés aux activités des transporteurs aériens et à leurs façons de faire, les conditions du secteur de l'aviation en général, la concurrence entre les transporteurs aériens, la restructuration et l'insolvabilité de compagnies aériennes, les activités terroristes, les interventions gouvernementales, les restrictions de voyage et les fermetures de frontières appliquées au transport par voie aérienne, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet) et les tendances démographiques.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### **Charges d'exploitation**

	_	Trimestres clos les			
	28 février 2021	29 février 2020	Variation (\$)	Variation (%)	
Salaires et avantages du personnel	210 \$	277 \$	(67) \$	(24) %	
Services techniques Installations et entretien	41 14	37 18	4 (4)	11 % (22) %	
Amortissements	38	39	(1)	(3) %	
Autres	14	16	<u>(2)</u>	(13) %	
	317 \$	387 \$	(70) \$	(18) %	

Les charges au titre des salaires et des avantages du personnel pour le trimestre clos le 28 février 2021 ont diminué de 67 \$ par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2020, en raison surtout des sommes reçues au titre de la SSUC, que la Société a commencé à recevoir à compter de mai 2020. De plus, les charges liées aux heures supplémentaires ont diminué par suite de la baisse importante des volumes de circulation aérienne, l'effet de la pandémie de COVID-19 sur les volumes en question ne s'étant fait sentir qu'à partir de mars 2020. La diminution des charges au titre des salaires et des avantages du personnel s'explique également par les mesures de réduction des coûts, comme la réduction des salaires des membres de la direction, la résiliation de contrats d'employés temporaires et les mesures d'incitation à la retraite anticipée, qui ont été instaurées afin de pallier les répercussions de la pandémie.

	Semestres clos les			
	28 février	29 février		
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Salaires et avantages du personnel	413 \$	542 \$	(129) \$	(24) %
Services techniques	79	66	13	20 %
Installations et entretien	29	36	(7)	(19) %
Amortissements	78	76	2	3 %
Autres	27	36	(9)	(25) %
	626 \$	756 \$	(130) \$	(17) %

Les charges au titre des salaires et des avantages du personnel pour le semestre clos le 28 février 2021 ont diminué de 129 \$ par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2020, en raison surtout des sommes reçues au titre de la SSUC, que la Société a commencé à recevoir à compter de mai 2020. De plus, les charges liées aux heures supplémentaires ont diminué par suite de la baisse importante des volumes de circulation aérienne occasionnée par la pandémie de COVID-19, dont l'effet sur les volumes de circulation aérienne n'a commencé à se faire sentir qu'à partir de mars 2020. L'effet des mesures de réduction des coûts se rapportant à la rémunération, comme la réduction des salaires des membres de la direction, la résiliation de contrats d'employés temporaires et les mesures d'incitation à la retraite anticipée, qui ont été instaurées afin de pallier les répercussions de la pandémie a été largement annulé par les indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail découlant des activités de restructuration entreprises au cours de l'exercice 2021.

Les charges liées aux services techniques pour le semestre clos le 28 février 2021 ont augmenté de 13 \$ par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2020 en raison surtout des frais liés aux services de données de surveillance satellitaire dans l'espace aérien océanique qui sont entrés en vigueur en janvier 2020.

#### **RAPPORT DE GESTION**

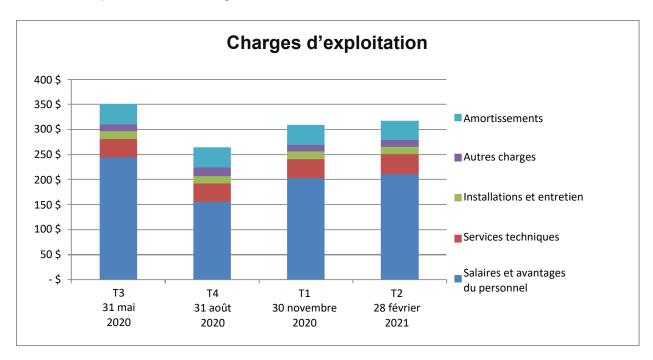
#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Les charges liées aux installations et à l'entretien pour le semestre clos le 28 février 2021 ont diminué de 7 \$ en comparaison de celles de la période correspondante de l'exercice 2020 par suite surtout de la fermeture de locaux et du fait que l'accès au CENTRE NAV est interdit au public à cause de la pandémie.

Les autres charges pour le semestre clos le 28 février 2021 ont diminué de 9 \$ en comparaison de celles de la période correspondante de l'exercice 2020 par suite surtout des mesures prises pour réduire les dépenses, ce qui s'est traduit par une réduction des dépenses liées aux déplacements et à la relocalisation.

Bien que les charges d'exploitation aient été stables historiquement, au cours du trimestre clos le 31 mai 2020, l'effet de la pandémie de COVID-19 sur la Société a commencé à se faire sentir et s'est traduit par une baisse considérable des volumes de circulation aérienne, laquelle a entraîné une diminution des charges liées aux heures supplémentaires. Également, les sommes reçues au titre de la SSUC à partir de mai 2020 ont aidé à contrebalancer en partie les charges de rémunération. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a poursuivi ses activités de restructuration, ce qui a donné lieu à une hausse des charges liées aux indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail. Les charges d'exploitation pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 ont été similaires à celles du premier trimestre de l'exercice 2021. La réduction des coûts à l'échelle de la Société figure parmi ses principaux objectifs, surtout en ce qui concerne les charges discrétionnaires.



#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### Autres (produits) et charges et charge d'impôt sur le résultat

	Tri	mestres clos l	es
	28 février 2021	29 février 2020	Variation (\$)
Produits financiers			
Produits d'intérêts  Variation nette de la juste valeur des actifs financiers  classés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>1)</sup>	(1) \$	- \$	1 \$
Placement sous forme d'actions privilégiées	(3)	(3)	_
Autres placements	1	(2)	(3)
	(2)	(5)	(3)
Total des produits financiers	(3)	(5)	(2)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	13	16	3
Autres charges financières Charges d'intérêts	24	17	(7)
Autres (profits) et pertes			
(Profits) et pertes de change	6	(3)	(9)
	40 \$	25 \$	(15) \$
Charge d'impôt sur le résultat	2 \$		(2) \$

	Se	mestres clos I	es
	28 février 2021	29 février 2020	Variation (\$)
Produits financiers Produits d'intérêts Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>1)</sup>	(2) \$	(1) \$	1 \$
Placement sous forme d'actions privilégiées Autres placements	(6) 1	(6) (2)	(3)
	(5)	(8)	(3)
Total des produits financiers	(7)	(9)	(2)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	27	31	4
Autres charges financières Charges d'intérêts	47	37	(10)
Autres (profits) et pertes (Profits) et pertes de change Quote-part du profit net d'une entreprise comptabilisée	7	(2)	(9)
selon la méthode de la mise en équivalence Autres profits	(3)	(1)	(1)
	71 \$	(3) 56 \$	(15) \$
Charge d'impôt sur le résultat	2 \$	- \$	(2) \$

La variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprend les produits d'intérêts et de dividendes liés à ces actifs financiers.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Les charges d'intérêts ont augmenté de 7 \$ et de 10 \$, respectivement, au cours du trimestre et du semestre clos le 28 février 2021 en comparaison de celles des périodes correspondantes de l'exercice 2020 à cause surtout des charges d'intérêts attribuables aux billets d'obligation générale de série 2020-1 d'une valeur de 550 \$ et aux billets d'obligation générale de série 2020-2 d'une valeur de 300 \$ émis en mai 2020.

Les pertes de change ont augmenté de 9 \$ au cours du trimestre et du semestre clos le 28 février 2021 en comparaison de celles des périodes correspondantes de l'exercice 2020 à cause surtout de l'effet de la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain sur le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

#### Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette)

Le mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) représente l'ajustement comptable réglementaire, y compris le mécanisme de stabilisation des tarifs, visant à ajuster la comptabilisation de certaines transactions pour tenir compte des périodes au cours desquelles ces transactions seront prises en compte aux fins d'établissement des tarifs.

	Trimestres clos les		
	28 février 2021	29 février 2020	Variation (\$)
Compte de stabilisation des tarifs <sup>1)</sup> Autres comptes de report réglementaires Cotisations des membres du personnel aux régimes	81 \$	2 \$	79 \$
de retraite	36	46	(10)
Autres avantages du personnel	(3)	(2)	(1)
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	4	(8)	12
Impôt sur le résultat	2	1	1
Opérations de couverture réalisées	1	1	_
Correction de valeur pour créances douteuses	2		2
	123 \$	40 \$	83 \$

	Se	Semestres clos les		
	28 février 2021	29 février 2020	Variation (\$)	
Compte de stabilisation des tarifs <sup>1)</sup>	123 \$	2 \$	121 \$	
Autres comptes de report réglementaires				
Cotisations des membres du personnel aux régimes				
de retraite	62	88	(26)	
Autres avantages du personnel	(4)	(2)	(2)	
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	2	(10)	12	
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la				
méthode de la mise en équivalence	_	(1)	1	
Impôt sur le résultat	2	1	1	
Opérations de couverture réalisées	1	1	-	
Correction de valeur pour créances douteuses	5		5	
	191 \$	79 \$	112 \$	

Le tableau figurant ci-après sous la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs » présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Afin d'ajuster le total de la charge au titre des prestations de retraite de manière à refléter les cotisations en trésorerie à recouvrer au moyen de l'établissement des tarifs, le mouvement net du compte de report réglementaire au titre des cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite s'est élevé à 36 \$ et à 62 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2021, contre 46 \$ et 88 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2020. La diminution du compte de report réglementaire est essentiellement attribuable à la baisse du coût des prestations pour services rendus au cours de la période découlant de la baisse de l'effectif et du taux utilisé au 31 août 2020 dans les hypothèses portant sur les hausses futures des salaires par rapport à celui utilisé au 31 août 2019.

La variation du mouvement net des comptes de report réglementaires au titre du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, avant impôt, de 12 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2021, est essentiellement attribuable aux pertes de change occasionnées par la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain.

Le mouvement net des comptes de report réglementaires au titre de la correction de valeur pour créances douteuses de 2 \$ et de 5 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2021, respectivement, s'explique par le report de l'incidence hors trésorerie de la comptabilisation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques ».

#### Mouvements du compte de stabilisation des tarifs

Notre mécanisme de stabilisation des tarifs et la méthode de comptabilisation utilisée à cette fin sont décrits au début du présent rapport de gestion et dans les notes 1 et 7 afférentes à nos états financiers annuels de l'exercice 2020. Le tableau qui suit présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

	Tri	mestres clos I	es
	28 février 2021	29 février 2020	Variation (\$)
Solde créditeur (débiteur) présenté à l'état de la situation financière à l'ouverture de la période	(297) \$	93 \$	(390) \$
Écart par rapport aux prévisions : Produits inférieurs aux prévisions Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	(31) 22	(10) 6	(21) 16
Autres (produits) et charges (supérieurs) inférieurs aux prévisions  Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	(7) 8	1	(8)
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	(8)	7	(15)
Ajustement approuvé initial	(73)	(9)	(64)
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans la perte nette	(81)	(2)	(79)
Solde créditeur (débiteur) présenté à l'état de la situation financière à la clôture de la période	(378) \$	91 \$	(469) \$

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

La variation de 81 \$ du compte de stabilisation des tarifs au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021 s'explique par ce qui suit :

- l'ajustement prévu de 73 \$, qui correspond à la part du deuxième trimestre de l'exercice 2021 de la perte nette annuelle anticipée de 295 \$ au moment où le budget de l'exercice 2021 a été approuvé;
- le fait que les produits se sont situés au-dessous des prévisions, soit 31 \$ de moins, en raison essentiellement d'un amenuisement des volumes de circulation aérienne et de la baisse des produits tirés des contrats de services et de développement;
- le fait que les autres charges se sont situés au-dessus des prévisions, soit 7 \$ de plus, en raison essentiellement des pertes de change nettes sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;

#### partiellement compensés par :

- le fait que les charges d'exploitation se sont situées au-dessous des prévisions, soit 22 \$ de moins, en raison essentiellement des sommes reçues au titre de la SSUC qui n'avaient pas été budgétées, de la baisse des charges liées aux heures supplémentaires ainsi que des efforts que la Société continue de mener pour réduire ses dépenses discrétionnaires en réaction à la pandémie de COVID-19;
- le mouvement net des autres comptes de report réglementaires supérieur de 8 \$ aux prévisions, essentiellement en raison d'un ajustement réglementaire de 7 \$ lié au report des pertes de change sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

	Se	mestres clos I	es
	28 février 2021	29 février 2020	Variation (\$)
Solde créditeur (débiteur) présenté à l'état de la situation financière à l'ouverture de la période	(255) \$	93 \$	(348) \$
Écart par rapport aux prévisions : Produits inférieurs aux prévisions Charges d'exploitation inférieures aux prévisions Autres (produits) et charges supérieurs aux prévisions Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	(23) 38 (5)	(15) 15 (5) 21	(8) 23 - (7)
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	24	16	8
Ajustement approuvé initial	(147)	(18)	(129)
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans le résultat net	(123)	(2)	(121)
Solde créditeur (débiteur) présenté à l'état de la situation financière à la clôture de la période	(378) \$	91 \$	(469) \$

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Le mouvement de 123 \$ du compte de stabilisation des tarifs au cours du semestre clos le 28 février 2021 s'explique avant tout par ce qui suit :

- l'ajustement prévu de 147 \$, qui correspond à la moitié de la perte nette annuelle anticipée au moment où le budget de l'exercice 2021 a été approuvé;
- le fait que les produits se sont situés au-dessous des prévisions, soit 23 \$ de moins, en raison essentiellement d'un amenuisement des volumes de circulation aérienne et de la baisse des produits tirés des contrats de services et de développement;
- le fait que les autres charges se sont situés au-dessus des prévisions, soit 5 \$ de plus, en raison essentiellement des pertes de change nettes de 8 \$ sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, atténuées par des profits nets de 3 \$ sur la vente de l'avion Dash 8 de la Société;

#### partiellement compensés par :

- le fait que les charges d'exploitation se sont situées au-dessous des prévisions, soit 38 \$ de moins, en raison essentiellement des sommes reçues au titre de la SSUC qui n'avaient pas été budgétées, des charges liées aux heures supplémentaires et aux activités de restructuration inférieures aux prévisions ainsi que des efforts que la Société continue de mener pour réduire ses dépenses discrétionnaires en réaction à la pandémie de COVID-19;
- le mouvement net de 14 \$ des autres comptes de report réglementaires, qui a été supérieur aux prévisions du fait principalement de ce qui suit :
  - o un ajustement réglementaire de 8 \$ lié au report des pertes de change sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
  - un ajustement réglementaire de 5 \$ lié à la correction de valeur pour créances douteuses attribuable à l'augmentation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à l'égard des débiteurs.

#### Autres éléments du résultat global

La comptabilisation des montants au titre des autres éléments du résultat global est compensée par des reports réglementaires en vue de différer la comptabilisation aux périodes au cours desquelles les transactions sont prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs. Ces transactions sont généralement prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs lorsqu'il est prévu que les montants seront réalisés en trésorerie, sauf dans le cas des flux de trésorerie liés aux instruments de couverture, qui sont pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs dans la même période que l'est la transaction de couverture sous-jacente, et des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel non capitalisés, qui sont prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des membres du personnel.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestres et semestres clos les		
	28 février	29 février	
	2021	2020	Variation (\$)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net : Réévaluation des régimes à prestations définies du			
personnel	647 \$	- \$	647 \$
Mouvement net des comptes de report réglementaires	(647)		(647)
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net : Amortissement de la perte sur les couvertures de flux			
de trésorerie	1 \$	1 \$	- \$
Mouvement net des comptes de report réglementaires	(1)	(1)	
Total des autres éléments du résultat global			

Des profits de 647 \$ à la réévaluation des régimes capitalisés de la Société ont été comptabilisés pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2021 par suite de la hausse du taux d'actualisation, lequel est passé à 3,2 % au 28 février 2021 (2,8 % au 31 août 2020). Les profits à la réévaluation comprenaient des gains actuariels de 621 \$ et un excédent de 26 \$ du rendement des actifs des régimes sur le rendement attendu selon le taux d'actualisation au 31 août 2020.

#### Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs

Comme il est mentionné à la rubrique « INTRODUCTION – Stratégie financière et réglementation des tarifs », la Société fait des suivis trimestriels et tient compte notamment des éléments suivants lors de l'établissement des redevances d'usage :

- a) les chiffres réels et les prévisions en matière de circulation aérienne;
- b) les besoins financiers et les besoins en matière d'exploitation de la Société, y compris le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs et la mesure dans laquelle les charges d'exploitation varient et peuvent être réduites;
- c) le recouvrement en trésorerie des cotisations aux régimes de retraite;
- d) les mises à jour de nos prévisions financières, de nos obligations financières et celles au titre du service de la dette, ainsi que des ratios de couverture financière qui en découlent.

Le tableau qui suit présente le solde du compte de stabilisation des tarifs ainsi que les cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement.

	28 février 2021	31 août 2020	Variation (\$)
Solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs Cotisations en trésorerie réglementaires aux	378 \$	255 \$	123 \$
régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement	34 \$	34 \$	

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### Perspectives financières<sup>2</sup>

Comme il a été mentionné plus haut aux rubriques « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » et « INTRODUCTION – Principales questions financières », la Société continue de constater un nombre de mouvements d'aéronefs considérablement réduit en comparaison de ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, dont l'effet sur les produits a commencé à se faire sentir au troisième trimestre de l'exercice 2020.

On s'attend à ce que l'effet néfaste de la pandémie sur le transport aérien à l'échelle nationale et mondiale perdure, et ce, jusqu'à ce que les restrictions de voyage soient allégées et que la demande des consommateurs pour le transport aérien soit relancée. Les intervenants du secteur ont précisé qu'il leur faudra peut-être un certain temps avant de retrouver pleinement les niveaux d'activité qu'ils connaissaient antérieurement à la pandémie de COVID-19. Nous nous attendons donc à ce que les conséquences négatives importantes de l'amenuisement du volume de la circulation aérienne sur les activités de la Société et sur ses produits persistent jusqu'à ce que la situation se résorbe.

Les rubriques qui suivent présentent les résultats consolidés annuels projetés à l'heure actuelle de la Société pour l'exercice 2021 avant la stabilisation des tarifs, aux fins de comparaison avec les résultats pour l'exercice 2020. Ces projections s'appuient sur l'hypothèse que le rétablissement des mouvements d'aéronefs ne se fera pas au cours de l'exercice 2021, mais plutôt au cours de notre exercice qui sera clos le 31 août 2022. Au moment d'établir ses prévisions pour le reste de l'exercice 2021, la Société a soulevé plusieurs sources d'incertitude critique en janvier et en février, notamment :

- l'apparition constante d'éclosions secondaires de COVID-19;
- l'arrivée de nouveaux variants de la COVID-19 et leur propagation par l'entremise de voyageurs;
- la mise en œuvre de restrictions de voyage et d'obligations de confinement additionnelles;
- la lenteur du déploiement de la vaccination au Canada;
- le manque d'aide au secteur de l'aviation au Canada.

Notre appréciation est subjective et suppose que les restrictions de voyage imposées à l'échelle mondiale, la réduction des vols réguliers assurés par les transporteurs aériens et la réticence générale à effectuer des voyages demeureront. Un allègement important des restrictions de voyage et des mesures prises par les administrations publiques à l'échelle nationale et à l'étranger pour limiter ou freiner la transmission de la COVID-19 pourrait permettre à la circulation aérienne commerciale d'opérer une reprise plus rapidement que prévu.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

#### RAPPORT DE GESTION

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

La Société évalue continuellement l'incidence de la baisse des produits sur ses activités et elle a réduit ses charges d'exploitation et ses dépenses d'investissement dans la mesure du possible.

	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Avant la stabilisation des tarifs Produits Charges d'exploitation et autres (produits) et	808 \$	1 000 \$	(192) \$	(19) %
charges, y compris les autres ajustements réglementaires	1 286	1 348	(62)	(5) %
Perte nette avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	(478) \$	(348) \$	(130) \$	

#### **Produits**

Les produits pour l'exercice 2021 devraient diminuer pour atteindre 808 \$, contre 1 000 \$ enregistrés pour l'exercice 2020. La diminution s'explique principalement par l'amenuisement prévu de 37,7 % des volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, par rapport à l'an dernier, ce qui devrait être contrebalancé en partie par la hausse de 29,5 % en moyenne des tarifs de base des redevances d'usage entrée en vigueur le 1er septembre 2020 (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Produits »), et par la baisse des autres produits.

Dans notre rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice 2021, nous avions présenté des produits prévus de 1 098 \$ pour l'exercice 2021 et anticipé un amenuisement de 14,6 % du volume de la circulation aérienne. La baisse des produits est attribuable aux restrictions de voyage qui demeurent en vigueur et à la demande réduite des consommateurs en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'au fait que nous nous attendons à ce que l'incidence de ces facteurs sur les produits tirés des redevances d'usage persiste plus longtemps que ce que nous avions prévu initialement.

#### Charges d'exploitation et autres (produits) et charges

Les charges d'exploitation et autres (produits) et charges avant la stabilisation des tarifs pour l'exercice 2021 devraient se chiffrer à 1 286 \$. Il s'agit d'une diminution de 5 % comparativement à l'exercice 2020, attribuable principalement aux facteurs suivants :

- la diminution des charges liées aux heures supplémentaires en raison de la baisse du nombre de mouvements d'aéronefs pour l'exercice entier;
- la diminution des niveaux de rémunération découlant principalement des départs à la retraite anticipés par ceux qui se sont prévalus du programme d'incitation à la retraite anticipée de la Société au cours de l'exercice 2020 et des sommes accrues que la Société prévoit de recevoir au titre de la SSUC étant donné que le programme a été prolongé jusqu'au 30 juin 2021, ce qui permet de contrebalancer les charges associées à la réduction de l'effectif;
- la réduction des dépenses liées aux déplacements et aux installations ainsi que des honoraires, du fait que la Société continue de réduire ses dépenses discrétionnaires dans la mesure du possible;

partiellement compensées par :

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

- la hausse des frais liés aux services de surveillance satellitaire, puisque nous avons commencé à payer pour des services de données de surveillance satellitaire dans l'espace aérien océanique en janvier 2020, lesquels s'ajoutent aux frais liés aux services de données de surveillance satellitaire dans l'espace aérien intérieur que nous assumons depuis septembre 2019;
- les exigences d'exploitation accrues, surtout en ce qui concerne les frais liés aux télécommunications et ceux liés à l'entretien et au développement des systèmes nécessaires pour assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système de navigation aérienne en tant que service essentiel;
- la hausse des cotisations aux régimes de retraite pour services rendus au cours de la période en raison surtout du moment du paiement d'égalisation des cotisations, lequel a été déterminé en fonction de l'évaluation de la capitalisation au 1<sup>er</sup> janvier 2020 déposée en septembre 2020;
- l'augmentation des charges d'intérêts attribuable à la hausse du niveau d'endettement de la Société.

La Société ne cesse de surveiller ses activités, y compris la dotation en personnel et le niveau de service requis en fonction du volume de circulation aérienne et pour assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système de navigation aérienne.

Dans notre rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice 2021, nous avions présenté des charges d'exploitation et autres (produits) et charges prévus, avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs, de 1 393 \$ pour l'exercice 2021. La baisse de 107 \$ s'explique avant tout par les sommes accrues reçues au titre de la SSUC du fait que le programme a été prolongé jusqu'au 30 juin 2021, la diminution des charges liées aux heures supplémentaires en raison de la réduction anticipée des volumes de circulation aérienne et le repli des charges d'exploitation découlant des efforts que la Société continue de déployer pour réduire ses dépenses dans la mesure du possible.

#### Flux de trésorerie

Compte tenu des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement prévues pour l'exercice 2021, la situation de trésorerie de la Société devrait, selon les prévisions actuelles, s'élever à 201 \$ au 31 août 2021 (689 \$ au 31 août 2020).

Ces perspectives en matière de trésorerie tiennent compte de sorties de trésorerie annuelles prévues liées aux activités d'exploitation de 525 \$, qui s'expliquent surtout par la baisse des produits tirés des redevances d'usage résultant de l'amenuisement des volumes de circulation aérienne et du fait que les clients peuvent reporter le paiement en trésorerie des montants découlant de l'augmentation des tarifs de base en vigueur depuis le 1er septembre 2020. Nous nous attendons également à une baisse des autres montants qui seront reçus compte tenu des prévisions à la baisse pour les autres produits. Les paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs devraient augmenter à cause principalement des charges liées à la réduction de l'effectif et du report à l'exercice 2021 du paiement des augmentations économiques pour l'exercice 2020. De plus, les cotisations aux régimes de retraite devraient augmenter en raison du moment du paiement d'égalisation des cotisations, lequel a été déterminé en fonction de l'évaluation de la capitalisation au 1er janvier 2020 déposée en septembre 2020. Par ailleurs, les paiements d'intérêts de la Société ont également augmenté à cause de l'accroissement du niveau d'endettement. Ces sorties de trésorerie accrues sont toutefois atténuées par les sommes accrues reçues au titre de la SSUC du fait que le programme a été prolongé jusqu'au 30 juin 2021.

Les sorties nettes de trésorerie prévues de 3 \$ qui se rapportent aux activités de financement serviront au paiement des obligations locatives. Le remboursement des billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 de 250 \$ et des emprunts bancaires de 223 \$ (déduction faite des charges) ainsi que le versement annuel de 25 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2 ont été atténués par l'émission de billets d'obligation générale de 500 \$.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Les sorties de trésorerie prévues liées aux activités d'exploitation et de financement seront atténuées par les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 40 \$ imputables principalement au produit des placements à court terme arrivés à échéance, ce qui sera contrebalancé par la diminution des dépenses d'investissement.

Dans notre rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice 2021, nous avions présenté une situation de trésorerie prévue de 94 \$ à la clôture de l'exercice 2021. La hausse est imputable essentiellement à l'émission de billets d'obligation générale de 200 \$ additionnels et aux sommes accrues reçues au titre de la SSUC du fait que le programme a été prolongé, annulées dans une certaine mesure par la baisse des montants reçus au titre des redevances d'usage ainsi que des autres produits étant donné que les prévisions pour les produits sont à la baisse.

#### Compte de stabilisation des tarifs

À l'heure actuelle, la Société s'attend à ce que le compte de stabilisation des tarifs affiche un solde débiteur de 733 \$ à la fin de l'exercice 2021 (255 \$ au 31 août 2020) en raison principalement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le volume de la circulation aérienne, qui a conduit à une baisse importante des produits tirés des redevances d'usage par rapport aux exigences d'exploitation de la Société pour assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel et de veiller à la sûreté de ses employés. Le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs ») est pris en compte lors de l'établissement des tarifs ainsi que des mesures qui seront prises afin de réduire les coûts.

Dans notre rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice 2021, nous avions prévu un solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs de 550 \$ à la clôture de l'exercice 2021. La hausse de 183 \$ est imputable principalement à la diminution anticipée des volumes de circulation aérienne en raison des restrictions de voyage qui demeurent en vigueur et de la demande réduite des consommateurs pour le transport aérien, ces facteurs étant compensés en partie par la réduction globale des charges d'exploitation et des autres (produits) et charges, avant la stabilisation des tarifs, comme il a été mentionné plus haut.

#### Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie

Au cours d'un exercice, les produits trimestriels tirés des redevances d'usage refléteront les fluctuations saisonnières et les autres variations que subit le secteur du transport aérien et, par conséquent, nos résultats nets varieront d'un trimestre à l'autre. Notre mandat stipule que nous devons atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier, de sorte que le ratio prévu de couverture par le bénéfice, qui correspond au bénéfice avant les intérêts divisé par les charges d'intérêts, doit se rapprocher de 1:1. Toutefois, en raison du caractère saisonnier de nos activités, nos produits peuvent entraîner un ratio de couverture par le bénéfice inférieur à 1:1 pour toute période intermédiaire. La Société ne s'attend donc pas à ce que le niveau de demande observé normalement selon les saisons soit atteint au cours de l'exercice 2021 à cause de la pandémie de COVID-19, ce qui aura une incidence sur le ratio de couverture par le bénéfice.

Pour la période de douze mois close le 28 février 2021, la Société a subi une perte nette de 80 \$. Nos charges d'intérêts se sont élevées à 89 \$. Le bénéfice consolidé (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts s'est établi à 9 \$, ce qui correspond à 0,10 fois nos exigences en matière d'intérêts pour cette période et se situe au-dessous de notre ratio cible de couverture par le bénéfice de 1:1, en raison des répercussions de la pandémie. La dotation aux amortissements pour cette période s'est élevée à 159 \$. Notre ratio de couverture par les flux de trésorerie s'est établi à 1,89 fois nos exigences en matière d'intérêts pour la période.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont présentés aux termes du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Société calcule le ratio de couverture par le bénéfice en se fondant sur le bénéfice avant intérêts sur les passifs financiers au coût amorti (charges d'intérêts) divisé par les charges d'intérêts. Le ratio de couverture par les flux de trésorerie correspond au bénéfice (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts et les amortissements divisé par les charges d'intérêts. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), NAV CANADA, à l'exclusion de ses filiales, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu et, en conséquence, aucune déduction n'a été faite au titre de l'impôt sur le revenu. Après l'application de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, la charge d'impôt sur le résultat liée à nos filiales assujetties à l'impôt est négligeable.

Nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien aux termes de notre acte de fiducie cadre, et nous sommes assujettis à des clauses restrictives visant les biens liquides aux termes de notre acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, clauses aux termes desquelles les biens liquides maintenus doivent couvrir les intérêts sur les emprunts pour une période de 12 mois ainsi que 25 % de nos charges annuelles d'exploitation et d'entretien. Au 28 février 2021, nous respections toutes les exigences de nos actes de fiducie à l'égard de nos titres d'emprunt, y compris celles de l'acte de fiducie cadre en ce qui a trait aux fonds de réserve, aux flux de trésorerie ainsi qu'aux clauses restrictives concernant les taux, de même que les exigences visant les biens liquides et les autres dispositions de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale. Comme il est expliqué à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières », la Société a obtenu une dispense temporaire de ses obligations stipulées par les clauses restrictives concernant les taux et par certaines dispositions des clauses restrictives concernant l'endettement supplémentaire figurant dans l'acte de fiducie cadre et dans l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, selon le cas, pour les exercices qui seront clos les 31 août 2021, 2022 et 2023.

#### Transactions avec des parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les membres de sa haute direction, les filiales, les coentreprises, les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable et les régimes de retraite agréés de son personnel. Les transactions conclues avec ces parties liées ne diffèrent pas sensiblement de celles présentées dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### **SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

#### Informations financières trimestrielles (non audité)

		Trimestres	clos les	
	T2	T1	T4	T3
	28 février 2021	30 novembre 2020	31 août 2020	31 mai 2020
Produits	179 \$	202 \$	155 \$	159 \$
Charges d'exploitation	317	309	264	351
Autres (produits) et charges	40	31	56	129
	(178)	(138)	(165)	(321)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	2		(1)	(27)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(180)	(138)	(164)	(294)
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt				
Autres significants au titre de la stabilisation des tarifs	81	42	177	169
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	42	26	48	111
	123	68	225	280
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(57) \$	(70) \$	61 \$	(14) \$
		Trimestres	clos les	
	T2	T1	T4	T3
	29 février 2020	30 novembre 2019	31 août 2019	31 mai 2019
Produits	322 \$	364 \$	412 \$	351 \$
Charges d'exploitation	387	369	374	367
Autres (produits) et charges	25	31	32	15
	(90)	(36)	6	(31)
Recouvrement d'impôt sur le résultat			(3)	· –
Bénéfice net (perte nette) avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(90)	(36)	9	(31)
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs Autres ajustements aux comptes de report	2	-	21	11
réglementaires	38	39	30	6
	40	39	 51	17
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(50) \$	3 \$	60 \$	(14) \$

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### Analyse des résultats trimestriels

Les variations trimestrielles des produits observées dans le passé découlaient essentiellement des fluctuations saisonnières. Habituellement, les produits sont plus élevés au quatrième trimestre (de juin à août) en raison de l'intensification de la circulation aérienne pendant les mois d'été et le deuxième trimestre (de décembre à février) affiche une baisse d'intensité de la circulation aérienne. La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. La Société ne s'attend donc pas à ce que le niveau de demande observé normalement selon les saisons soit atteint au cours de l'exercice 2021. La Société a constaté qu'au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, se sont amenuisés de 56,1 %. Toutefois, compte non tenu de l'incidence de la journée supplémentaire de l'année bissextile que constituait l'exercice 2020, les volumes ont diminué de 55,6 %.

La plupart de nos charges d'exploitation sont engagées uniformément tout au long de l'exercice. La Société ne cesse de revoir et de surveiller ses dépenses d'investissement et ses charges d'exploitation ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour réduire ces dépenses dans le but d'atténuer la baisse importante des produits occasionnée par la pandémie de COVID-19.

Les autres (produits) et charges fluctuent essentiellement en raison des éléments suivants :

- les ajustements de la juste valeur à l'égard des placements, y compris le placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui varient selon des facteurs liés au marché et l'évolution des prévisions quant aux pertes sur créances;
- les variations des charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel en raison des variations des taux d'actualisation;
- les variations des (profits) ou pertes de change en raison du raffermissement ou du fléchissement du dollar canadien comparativement aux devises dans lesquelles transige la Société, soit essentiellement le dollar américain.

Le mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) fluctue en raison surtout de ce qui suit :

- les variations du compte de stabilisation des tarifs fondées sur les écarts par rapport aux résultats prévus et l'ajustement initial approuvé;
- le recouvrement des cotisations au titre du déficit de solvabilité des régimes de retraite effectuées;
- les variations des cotisations et charges liées aux régimes de retraite du personnel;
- les variations des autres avantages du personnel, y compris les résultats favorables ou défavorables du régime d'invalidité de longue durée (« ILD ») ainsi que les exigences en matière de capitalisation;
- les variations du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, avant impôt;
- les variations de l'impôt sur le résultat;
- les variations de la correction de valeur pour créances douteuses.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 présente notre façon de gérer notre trésorerie et nos sources de financement. Nous n'avons pas modifié cette approche au cours du semestre clos le 28 février 2021.

Au 28 février 2021, les liquidités dont nous disposions se composaient d'un montant de 498 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, d'un montant de 75 \$ en placements à court terme ainsi que d'un montant de 848 \$ disponible aux termes de nos facilités de crédit consenties à des fins générales. De plus, nous disposions de facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite de 593 \$ dont une tranche de 54 \$ était inutilisée (se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement »).

#### Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2021

	Trimestres clos les		
	28 février	29 février	
	2021	2020	Variation (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(118) \$	19 \$	(137) \$
Investissement	50	(42)	92
Financement	247	44	203
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation,			
d'investissement et de financement	179	21	158
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	_	(1)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de			
trésorerie	178	21	157
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	320	27	293
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
à la clôture de la période	498 \$	48 \$	450 \$
Flux de trésorerie disponibles			
(mesure financière non conforme aux PCGR)			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :	(440\ C	40 ft	(40 <b>7</b> )
Exploitation  Départed d'investigacement 1)	(118) \$	19 \$	(137) \$ 23
Dépenses d'investissement <sup>1)</sup> Paiement au titre des obligations locatives <sup>1)</sup>	(20) (1)	(43)	(1)
	(139) \$	(24) \$	
Flux de trésorerie disponibles	(139) \$	(24) ⊅	(115) \$

Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Comme il est indiqué au tableau précédent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 178 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2021 et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 139 \$. Il s'agit là d'une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2021 ».

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 28 février 2021 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 118 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 19 \$ pour le trimestre clos le 29 février 2020. L'écart de 137 \$ s'explique principalement par la diminution de 161 \$ des montants reçus au titre des redevances d'usage attribuable aux répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur le volume de circulation aérienne et aux dispositions de report de paiements aux termes de l'augmentation des tarifs instaurée le 1er septembre 2020, par le recul de 9 \$ des autres montants reçus et par l'augmentation de 5 \$ des cotisations aux régimes de retraite au titre des services rendus au cours de la période, ce qui a été contrebalancé dans une certaine mesure par la somme de 26 \$ reçue aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC, pour atténuer les charges de rémunération et par la diminution de 15 \$ des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 28 février 2021 ont correspondu à des entrées de trésorerie de 50 \$, en comparaison de sorties de trésorerie de 42 \$ pour le trimestre clos le 29 février 2020. L'écart de 92 \$ se rapporte avant tout au produit de 70 \$ tiré des placements à court terme arrivés à échéance et aux réductions prévues que la Société apporte à son programme de dépenses d'investissement pour pallier les répercussions de la pandémie de COVID-19 au cours de l'exercice 2021.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 28 février 2021 se sont élevées à 247 \$, contre 44 \$ pour le trimestre clos le 29 février 2020. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'émission de billets d'obligation générale de 500 \$, annulée en partie par le remboursement des billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 de 250 \$.

#### Flux de trésorerie pour le semestre clos le 28 février 2021

	Se	mestres clos	les
	28 février	29 février	
	2021	2020	Variation (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(249) \$	63 \$	(312) \$
Investissement	36	(80)	116
Financement	23	35	(12)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	(190)	18	(208)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)		(1)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie  Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(191)	18	(209)
de la période	689	30	659
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	498 \$	48 \$	450 \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR) Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation Dépenses d'investissement <sup>1)</sup>	(249) \$ (38)	63 \$ (80)	(312) \$ 42
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles <sup>1)</sup> Paiement au titre des obligations locatives <sup>1)</sup>	4 (2)	_ (1)	4 (1)
Flux de trésorerie disponibles	(285) \$	(18) \$	(267) \$

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Se reporter aux tableaux des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Comme il est indiqué au tableau précédent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 191 \$ pour le semestre clos le 28 février 2021 et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 285 \$. Il s'agit là d'une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 28 février 2021 ».

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le semestre clos le 28 février 2021 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 249 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 63 \$ pour le semestre clos le 29 février 2020, en raison principalement de la diminution de 359 \$ des montants reçus au titre des redevances d'usage attribuable aux répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur le volume de circulation aérienne et aux dispositions de report de paiements aux termes de l'augmentation des tarifs instaurée le 1er septembre 2020, de l'augmentation de 14 \$ des cotisations aux régimes de retraite au titre des services rendus au cours de la période, de la hausse de 10 \$ des paiements d'intérêts et du recul de 8 \$ des autres montants reçus, ce qui a été contrebalancé dans une certaine mesure par la somme de 58 \$ reçue aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC, pour atténuer les charges de rémunération et par la diminution de 23 \$ des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour le semestre clos le 28 février 2021 ont correspondu à des entrées de trésorerie de 36 \$, en comparaison de sorties de trésorerie de 80 \$ pour le semestre clos le 29 février 2020. L'écart de 116 \$ se rapporte avant tout au produit de 70 \$ tiré des placements à court terme arrivés à échéance et aux réductions prévues que la Société apporte à son programme de dépenses d'investissement pour pallier les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement pour le semestre clos le 28 février 2021 se sont élevées à 23 \$, contre 35 \$ pour le semestre clos le 29 février 2020. La diminution est essentiellement attribuable à l'émission de billets d'obligation générale de 500 \$, annulée en partie par le remboursement des billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 de 250 \$ et le remboursement de 223 \$ sur les sommes prélevées sur la facilité de crédit consortiale de la Société.

#### Liquidités et stratégie de financement

Nos liquidités et notre stratégie de financement n'ont pas changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

Nous sommes exposés à un risque de refinancement lié à l'échéance de nos obligations et billets, y compris le versement annuel de principal de 25 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2. Nous atténuons ce risque en nous assurant que nous avons accès à des facilités de crédit consenties d'un montant suffisant pour couvrir nos besoins de refinancement en cas de perturbation temporaire des marchés financiers ou d'accès bloqué aux marchés pour toute raison.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable auprès d'un consortium d'institutions financières canadiennes de même que de facilités de lettres de crédit distinctes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite. Au 28 février 2021, les facilités de crédit étaient utilisées comme suit :

Facilités de crédit à des fins générales :	
Facilité de crédit conclue avec un consortium d'institutions financières canadiennes 1), 2)	850 \$
Moins : les lettres de crédit en cours à d'autres fins <sup>2)</sup>	2
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	848
Moins : les sommes affectées au fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien <sup>3)</sup>	275
Fonds pouvant être utilisés sans restriction	573 \$
Facilités de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite	
Facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite <sup>4)</sup>	593 \$
Moins : les lettres de crédit en cours aux fins de capitalisation des régimes de retraite <sup>4)</sup>	539
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	54 \$

- Au 28 février 2021, la facilité de crédit de la Société consentie par un consortium d'institutions financières canadiennes d'un montant de 850 \$ se composait de deux tranches de montants égaux échéant le 12 septembre 2022 et le 12 septembre 2024, respectivement. En mars 2021, la facilité de crédit a été prolongée et les deux tranches échoiront à présent le 26 mars 2024 et le 26 mars 2026, respectivement. La convention relative à la facilité de crédit prévoit des emprunts à divers taux d'intérêt fondés sur certains taux de référence, plus précisément le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires au Canada, ainsi que sur la cote de crédit de la Société au moment du prélèvement. La Société est tenue de payer des commissions d'engagement qui sont tributaires de sa cote de crédit. Au 28 février 2021, la Société respectait les clauses restrictives de la facilité de crédit.
- Au 28 février 2021, un montant de 2 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable non engagée. En lien avec cette facilité, une attribution de 25 \$ auprès d'une institution financière canadienne a été effectuée aux termes de la facilité de crédit consentie de 850 \$.
- 3) Le fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien peut servir à régler les charges d'exploitation et d'entretien, au besoin (se reporter également à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques – Fonds de réserve et instruments financiers »).
- 4) Les facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite comportent quatre facilités auprès d'institutions financières canadiennes, lesquelles totalisent 593 \$, et elles arriveront à échéance le 31 décembre 2021, à moins qu'elles ne soient prorogées. Au 28 février 2021, un montant de 539 \$ avait été prélevé aux fins de capitalisation des régimes de retraite aux fins de solvabilité.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente les éléments de notre dette à long terme, de nos liquidités et de nos placements.

	28 février 2021	31 août 2020
DETTE À LONG TERME :		
Obligations et billets à payer		
Aux termes de l'acte de fiducie cadre	425 \$	425 \$
Aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale	2 125	1 875
	2 550	2 300
Ajustements visant à tenir compte des frais de financement différés		
et des escomptes	(14)	(12)
Total des obligations et billets à payer	2 536	2 288
Moins la partie courante de la dette à long terme	(25)	(275)
Total de la dette à long terme	2 511 \$	2 013 \$
LIQUIDITÉS:		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	498 \$	689 \$
Placements à court terme	75	145
Fonds de réserve pour le service de la dette	73	73
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	848	625
Total des liquidités	1 494 \$	1 532 \$

#### Cotes de crédit

Les cotes de crédit suivantes ont été attribuées aux titres d'emprunt de la Société.

Agences de notation	Titres de premier rang	Billets d'obligation générale	Perspective
Moody's Investors Service (Moody's)	Aa2	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	AA	AA-	Négative

Le 15 janvier 2021, S&P a affirmé que la Société conservait la cote de « AA » quant aux titres de créance à long terme et aux titres de créance de premier rang garantis, ainsi que la cote « AA- » pour les titres de créance subordonnés et que sa perspective demeurait négative. Plus tard, à savoir le 11 mars 2021, S&P a publié sa revue annuelle dans laquelle elle mentionnait qu'en dépit des circonstances difficiles actuelles dans lesquelles NAV CANADA mène ses activités, son profil de crédit présente des caractéristiques qu'elle considère comme uniques, notamment le fait que la Société a un monopole perpétuel légiféré sur les services de navigation aérienne civile dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada et, ce qui est d'une importance particulière, le fait qu'elle dispose de la capacité d'établir ses tarifs en vue de couvrir ses charges d'exploitation presque sans restrictions. Malgré ces points forts, S&P a noté que la baisse sans précédent et de longue durée des volumes de voyageurs occasionnée par la pandémie et le contexte qui n'est pas propice à l'établissement de tarifs qui en découle ont nui à la position de NAV CANADA sur le marché.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

S&P a mentionné que la perspective négative tient compte du fait qu'il y a au moins une chance sur trois qu'elle revoie à la baisse les cotes de crédit au cours des deux prochaines années si les volumes de circulation aérienne ne se rétablissent pas pour atteindre les niveaux supposés par ses hypothèses initiales actuelles, ce qui perpétuerait la fragilité de la situation financière de NAV CANADA.

Le 26 janvier 2021, Moody's a publié un avis de crédit confirmant l'évaluation de la solidité intrinsèque de NAV CANADA à Aa2 et la cote de ses titres subordonnés et de premier rang à Aa2. Moody's a relevé les forces suivantes du profil de crédit de la Société :

- infrastructures essentielles pour le système de transport aérien au Canada;
- monopole fournissant des services de navigation aérienne civile sur une très vaste étendue de l'espace aérien;
- pouvoir légiféré d'établir des tarifs et de percevoir des redevances et frais selon les besoins, permettant de satisfaire les exigences financières, ce qui assure un bon niveau de prévisibilité des flux de trésorerie;
- programme de dépenses d'investissement réalisable.

Moody's a toutefois relevé les facteurs suivants qui, selon elle, pourraient nuire au profil de crédit :

- répercussions négatives importantes à court terme de l'éclosion du coronavirus sur les produits découlant de l'amenuisement des volumes de circulation aérienne:
- régime de retraite à prestations définies qui nécessite des appels de fonds récurrents.

Moody's a affirmé que la perspective « stable » tient compte du fait qu'elle s'attend à ce que NAV CANADA continue d'instaurer les hausses de tarifs nécessaires pour compenser l'amenuisement des volumes de circulation aérienne occasionné par l'éclosion du coronavirus et qu'elle maintienne de bons niveaux de liquidités.

Le 8 février 2021, S&P et Moody's ont confirmé les cotes de crédit de NAV CANADA avant que cette dernière n'émette des billets d'obligation générale.

#### Besoins en trésorerie

Les renseignements suivants à l'égard de nos obligations contractuelles et autres engagements résument certaines des exigences liées à la situation de trésorerie et aux sources de financement qui nous incombent et qui ont changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### **Obligations contractuelles**

Le tableau ci-dessous présente une répartition des obligations contractuelles au 28 février 2021 pour les cinq prochains exercices et par la suite. Le total des obligations contractuelles exclut les engagements relatifs à des biens et des services dans le cours normal des activités. Sont également exclus les autres passifs à long terme du fait principalement de l'incertitude quant au calendrier des flux de trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie.

	Paiements à effectuer pour les exercices qui seront clos les 31 août						
	Total	2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite
Passifs dérivés	4 \$	4 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme (y compris la partie courante) <sup>1), 2)</sup>	2 550	25	25	25	225	25	2 225
Paiements d'intérêts <sup>2)</sup>	1 450	39	82	80	78	75	1 096
Engagements en capital	128	51	18	11	12	8	28
Obligation locative	5	2	3	-	-	-	-
Obligation locative future <sup>3)</sup>	59	-	-	2	3	3	51
Engagement de prêt à une partie liée <sup>4)</sup>	14	14					
Total des obligations contractuelles	4 210 \$	135 \$	128 \$	118 \$	318 \$	111 \$	3 400 \$

- 1) Les paiements représentent un principal de 2 550 \$. La Société entend refinancer ses emprunts en principal à leurs dates d'échéance. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'aussi augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue.
- De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 14 afférente aux états financiers annuels de l'exercice 2020 et à la note 9 des états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021.
- La Société a pris un engagement en ce qui a trait au contrat de location visant les bureaux abritant son siège social qui entrera en vigueur au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2023. L'engagement représente environ 3 \$ par année et s'étendra sur 20 ans. Le contrat de location actuel visant les bureaux abritant le siège social arrivera à échéance le 31 octobre 2022.
- La Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un prêt subordonné d'un montant d'au plus 11 \$ US (14 \$ CA).

Les lettres de crédit de la Société sont analysées à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite sont analysées dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### **Gestion du capital**

La Société considère que le capital équivaut à la somme de sa dette à long terme contractée par émission de titres, de ses résultats non distribués (de son déficit) et du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que de ses comptes de report réglementaires et des soldes de certains de ses régimes d'avantages du personnel, comme l'illustre le tableau ci-après. Cette définition du capital est celle à laquelle la direction a recours, et elle peut ne pas être comparable à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés.

	28 février 2021	31 août 2020
Obligations et billets à payer	2 536 \$	2 288 \$
Capitaux propres		
Résultats non distribués (déficit)	(99)	28
Comptes de report réglementaires		
Soldes débiteurs	(1 649)	(2 112)
Soldes créditeurs	179	184
Avantages du personnel		
Actif du régime d'ILD	(4)	(4)
Passif au titre des avantages liés aux régimes de retraite capitalisés	1 058	1 643
Passif au titre des congés de maladie cumulatifs	16	16
Total du capital	2 037 \$	2 043 \$

L'approche et les objectifs de la direction en matière de gestion du capital sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 de la Société.

#### Instruments financiers et gestion des risques

#### Fonds de réserve et instruments financiers

Aux termes de l'acte de fiducie cadre, nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien. Nous sommes également tenus de conserver un certain montant de biens liquides aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale. Les exigences au titre du fonds de réserve pour le service de la dette et du fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien sont les mêmes que celles décrites dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

#### Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 de la Société. Ces risques et la gestion par la Société de son exposition à ces risques n'ont pas changé significativement au cours du semestre clos le 28 février 2021, à l'exception de ce qui est mentionné à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT — Liquidités et stratégie de financement ».

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

Risque de taux d'intérêt – Les placements compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie et dans le fonds de réserve pour le service de la dette de la Société portent intérêt aux taux variables en vigueur sur le marché. Une baisse des taux d'intérêt mènerait à un recul des produits touchés sur ces instruments. Au cours du semestre clos le 28 février 2021, la Société a effectué un remboursement de 223 \$ sur les sommes prélevées sur la facilité de crédit consortiale. Ainsi, compte tenu de ce remboursement et de l'évolution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, une variation de 100 points de base au 28 février 2021 des taux d'intérêt variables aurait donné lieu à un écart annuel d'environ 6 \$ dans le résultat net de la Société avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs (1 \$ au 31 août 2020).

**Risque de crédit –** Les redevances d'usage révisées de la Société sont entrées en vigueur le 1er septembre 2020, une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne étant appliquée à l'ensemble des niveaux de tarification. Des dispositions ont été prévues pour atténuer les répercussions de l'augmentation des redevances sur les flux de trésorerie des clients au moyen de reports de paiements. En ce qui a trait à l'exercice 2021 de la Société, les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage pourront être reportés et ils devront être acquittés en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices. Ces dispositions font s'accroître l'exposition au risque de crédit de la Société étant donné que les paiements qui doivent être faits d'avance et les dépôts de garantie exigibles aux termes de la politique de crédit de la Société pourraient s'avérer insuffisants pour couvrir les pertes éventuelles.

La Société constitue une correction de valeur pour créances douteuses qui représente son estimation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui devraient être subies à l'égard des débiteurs. Compte tenu du degré élevé d'incertitude occasionné par la pandémie de COVID-19, les estimations faites par la direction et les jugements qu'elle a formulés lors de l'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues soulèvent une incertitude relative à l'estimation. Selon les estimations et les hypothèses actuelles de la Société, y compris notamment les conditions actuelles et projetées de l'économie et du crédit ainsi que les tendances récentes en matière de recouvrement auprès des clients, la Société a comptabilisé une correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 2 \$ et de 6 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2021.

#### Couverture d'assurance

Le plus récent renouvellement de notre programme d'assurance-responsabilité pour l'aviation remonte au 15 novembre 2020 et nous comptons renouveler le programme le 15 novembre 2021. Cette police d'assurance couvre l'ensemble de nos responsabilités envers des tiers en ce qui a trait au SNA. La Société est aussi couverte par d'autres types de polices d'assurance que la direction juge appropriées compte tenu de la nature de nos activités. Cette assurance n'entraîne pas de coûts considérables pour la Société.

La Société est tenue par contrat d'indemniser le gouvernement du Canada à l'égard de toute perte qu'il subirait ou qui lui serait réclamée, et qui est couverte par l'assurance responsabilité applicable à l'aviation de la Société.

#### Procédures judiciaires

La Société est partie à certaines procédures judiciaires dans le cours normal de ses activités. La direction ne prévoit pas que l'issue de l'une ou l'autre de ces procédures aura une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

#### CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans les états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021 figurent à la note 3 afférente aux états financiers annuels de l'exercice 2020. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées.

#### **RAPPORT DE GESTION**

#### **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

(en millions de dollars canadiens)

#### Prises de position comptables futures

L'International Accounting Standards Board (I'« IASB ») a publié un certain nombre de normes et de modifications qui ne sont pas encore en vigueur. La Société continue d'analyser ces normes et modifications afin de déterminer leur incidence sur ses états financiers consolidés. À l'heure actuelle, la Société ne prévoit adopter aucune de ces normes et modifications avant leur date d'entrée en vigueur.

L'état d'avancement de la mise en œuvre des normes futures par la Société se présente comme suit :

#### IAS 8 : définition des estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié un bulletin portant sur la définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8) qui propose une définition des estimations comptables et qui comprend d'autres modifications à l'IAS 8 dans le but d'aider les entités à faire la distinction entre les changements de méthode comptable et les changements d'estimation comptable.

Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, leur application anticipée étant permise.

#### IAS 1: informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié le bulletin « Informations à fournir sur les méthodes comptables » (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2), qui prévoit des modifications visant à aider les préparateurs à sélectionner les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers.

Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, leur application anticipée étant permise.

#### PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

L'établissement des états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021 exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et ils sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondent rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers annuels de 2020.

Les principales estimations comptables et les jugements significatifs formulés lors de l'établissement des états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2021 de la Société sont conformes à ceux qui ont été formulés lors de l'établissement de nos états financiers annuels de l'exercice 2020 et qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement n'est survenu dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») de la Société au cours du trimestre clos le 28 février 2021 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le CIIF de la Société.